

CONTRE ETUDE D'IMPACT ET DE SOUTENABILITE DE L'ACCORD UE-MERCOSUR



Introduction

L'accord entre l'UE et le Mercosur a occupé une place importante dans la politique de la France et de l'UE ces deux dernières années. Le passage en force par le "split" en de parties de l'accord, l'une commerciale et l'autre politique et financière, afin de contourner les parlements nationaux a suscité une indignation légitime de la part des opposants à l'accord commercial. Seulement, le débat s'est focalisé autour d'une confrontation d'intérêt entre la grande industrie et les agriculteurs. Ce dilemme a été parfois résumé à l'affrontement des optimistes quant au développement de l'industrie européenne et des pessimistes un peu sentimentaux soutenant une agriculture familiale accusée à la fois d'être trop peu productive et en même temps d'être déjà trop polluante. Les agriculteurs ont eu l'occasion de s'exprimer, de défendre les raisons pour lesquelles cette agriculture familiale est in fine la valeur la plus sûre pour l'avenir de la France. Je souscris à la plupart de leurs arguments et les soutiens dans cette lutte politique. Néanmoins, mon travail n'a pas vocation à être une redite, j'aimerais porter la revendication générale des agriculteurs français sur un autre terrain.

Aujourd'hui, ce sont les arguments en faveur de l'optimisme industriel de la Commission, qui espère contrecarrer le déficit croissant de sa balance commerciale par des exportations, que je veux analyser. Car les institutions européennes et le gouvernement français ne nient pas l'impact négatif de l'accord sur le secteur agricole, ils les minimisent et posent en face un certain nombre de gains dans d'autre secteur...le prix en vaudrais donc la chandelle. Le point de départ de mon questionnement est le suivant : comment cette politique dont l'initiative date de plus de 25 ans pourrait être encore d'actualité alors que l'évidence selon laquelle "le monde change" est communément accepté de part et d'autre du champs politique ? Que veut-on dire par là ? Enfin de compte la phrase est d'une banalité, si ce n'est que les modèles de prédiction de croissance et les prescriptions politiques qui leurs sont associées au sein de la classe dirigeante n'indique plus rien de valable ou seulement un grand marasme économique généralisé.

C'est donc au sein de la multitude des rapports produits par les instances de l'Union et d'autres organismes que nous mènerons notre recherche pour répondre à la question suivante : une augmentation de 0,1% du Pib de l'UE, tirée par le secteur industriel, veut-elle les pertes encourus en matière de souveraineté alimentaire et de la gigantesque manne de richesse générée par le secteur primaire en Europe ? Ces prédictions sont-elles fiables ? Peut-on se fier à cette stratégie commerciale de l'UE afin de soutenir la prospérité, c'est à dire l'augmentation de la richesse créée et réparti à la base, à la multitude qui vit de son seul salaire. (Niveau d'emploi et de salaire, pouvoir d'achat) ?

Notre analyse portera en particulier sur le rapport publié par London school of economics (LSE), que nous confronterons à d'autres documents comme le texte original de l'accord et des statistiques tirés, si possible, directement des sources européennes comme [*European Statistical Monitor - Eurostat*](#). Tout d'abord, les modèles macro-économiques eux même et les statistiques entrés dans ces algorithmes de l'économie mondiale ont attirés mon attention. Leur fiabilité ne me semble pas acquise. Ensuite j'entrerais dans le vif du sujet en regardant quelles sont les avantages industriels avancés pour défendre la ratification de l'accord et s'ils sont plausibles. Enfin j'examinerais les avantages réels pour nous, citoyens, en termes d'emplois et de garanties sanitaires offerts par ce nouveau partenariat.

I) I) Traitement des données et logique comptable dans les études macroéconomiques d'impacts : les grands algorithmes économiques sont-ils encore fiables ?

La donnée macro-économique prise en compte par nos dirigeants pour signer ces accords ne sont pas pertinentes pour décider en 2026.

Voici quelques extraits de l'Étude d'Impact sur la Durabilité à l'Appui des Négociations de l'Accord d'Association entre l'Union Européenne et le Mercosur, publié par la London School of Economics (LSE) pour vous en faire une idée. A la page 23 du rapport, nous en sommes à la section d'introduction de la partie "analyse économique" dans laquelle sont détaillées la méthodologie et les remarques générales du rapport concernant l'accord.

" La base de données GTAP repose sur des données de 2011 et ne tient donc pas compte de nombreuses évolutions récentes des politiques publiques. Afin de remédier aux limites résultant de ces omissions, nous apportons les modifications générales suivantes à la base de données :

- Correction des droits de douane appliqués au sucre ...*
- Suppression des subventions à l'exportation de l'Union européenne... (celles-ci étant incluses par erreur dans la version 9 de la base de données GTAP)."*

Voici comment le Global Trade Analysis Project (GTAP) présente son travail sur son site : "La base de données GTAP représente l'économie mondiale et est utilisée par des milliers d'utilisateurs dans le monde comme une source essentielle pour les analyses contemporaines d'équilibre général appliqué (AGE) portant sur les questions économiques mondiales." ([GTAP Data Bases: GTAP 9 Data Base](#)) Il s'agit donc d'une modélisation du commerce mondiale, établissant pour chaque pays une balance commerciale générale ainsi que des balances commerciales particulières avec chaque états, et ceux par catégories de biens et services échangés. Ce que la London School of Economics (LSE) ne précise pas, c'est que le fonctionnement du model repose sur plusieurs années de référence allant de 2004 à 2011. La situation du commerce international a radicalement changé. Je me contenterais de deux exemples : la Chine n'a pas seulement confirmé sa situation d'alors, elle a changé de statut. La concurrence ainsi faite à l'Europe sur les voitures par exemple est une donnée à la foi évidente - nous constatons cette concurrence sur nos propres marchés - et non appréhendable par le model GTAP 9 ; les USA mènent une politique de plus en plus agressive impactant largement l'économie mondiale, hier l'Irak, aujourd'hui l'Iran. L'attaque est toujours aussi mercantile, mais son impacte est bien plus considérable. Je constate donc qu'en plus d'être un projet ancien, dont on peut questionner la pertinence aujourd'hui, les données utilisées par les économistes auquel la Commission EU à recours, souffrent du même problème : elles sont dépassées. Les corrections ajoutées ne compensent en aucune cas ces

lacunes du model. De plus, certains choix idéologiques de représentation de l'économie sont discutables, d'un point de vue idéologique bien sûr, mais aussi d'un point de vue technique car cette idéologie est elle-même dépassée par les événements : « le monde change ! ».

Les choix de modes d'expression des valeurs et statistiques.

“ Nous utilisons un scénario macroéconomique de référence comprenant le produit intérieur brut (PIB), la main-d'œuvre non qualifiée, la main-d'œuvre qualifiée et la population, élaboré par l'équipe de modélisation de la Direction générale du commerce (DG Trade) de l'Union européenne. Plus précisément, le taux de croissance du PIB est issu des projections du Fonds monétaire international (FMI) et **est exprimé à prix constants annuels.**”

SIA in support of the association agreement negotiations between the European Union and Mercosur

Page 23

Cette base de données est complétée par une prédiction générale de croissance afin de rendre une projection des échanges entre l'Union et le Mercosur à l'horizon 2032. Cette évolution des échanges sera ensuite reportée sur l'estimation de PIB futur proposé par le FMI pour connaître combien de point de croissance ont été générés par les nouveaux échanges. C'est ce en quoi consiste en gros une étude CGE : *Computable General Equilibrium*. Une traduction est hasardeuse, je pense que vous avez compris l'idée. LE choix du FMI et de l'UE (même norme comptable) de présenter le PIB est par extension le taux de croissance en “prix constant annuel” me semble justifier en 2004 où la croissance et l'inflation se suivent de peu. Ainsi, dans la situation théorique où la croissance est correctement répartie, l'un et l'autre s'annule. Seulement, les cinq dernières années nous ont prouvés que cet état de fait n'est plus, et que tout porte à croire que la volatilité des prix des biens les plus stratégiques (énergie en tête) est là pour s'installer. De nombreuses institutions scientifiques se rejoignent sur ce point, comme le Shift Project piloté par J. M. Jeancovic. Or, en exprimant le PIB de cette manière on élimine cette fluctuation afin de mettre en évidence les progrès de la productivité et de l'accumulation du capital. Nous souffrons aujourd'hui que cet état de fait n'est plus, et que la tendance générale induite par cette forte instabilité est la hausse. Le PIB tel qu'il est avancé par le FMI ne permet pas de mettre en évidence les conditions de subsistance et d'existence de la population dont de toute façon le model GTAP fait peu de cas : “On suppose que le marché du travail est à l'équilibre, c'est-à-dire en situation de plein emploi, les ajustements s'effectuant par des variations des salaires réels.” Les salaires réels c'est à dire le pouvoir d'achat parce que là en l'occurrence, l'inflation est comptée dans l'affaire.

Le tableau récapitulatif des effets attendus en cas de signature.

Voici donc le tableau général de variation du PIB de chaque branche dans le scénario conservateur ; à mon sens le scénario positif est à exclure d'office au vu de l'ancienneté des statistiques et de la tendance négative de la balance commerciale de l'UE sur ces quinze dernières années. Voici comme le rapport introduit le tableau suivant : « *Tous les résultats présentés dans cette section sont exprimés en variations relatives (en pourcentage) par rapport au scénario de référence pour l'année 2032. Autrement dit, par exemple, un résultat de +2 % pour le PIB signifie que le PIB est supérieur de 2 % à celui du scénario de référence en 2032.* » Tout au long du rapport, les améliorations espérées sont exprimées en pourcentage du PIB totale ou du PIB de la branche dans l'UE. C'est la seconde option qui est choisie dans ce tableau, on ne peut donc pas comparer la baisse de 0,3% dans les céréales par exemple et les 0,2% de la filière produits métalliques.

UE28 - variations sectorielles de la production (%) - scénario conservateur					
Agriculture et agroalimentaire		Industrie		Services	
Secteur agricole	Variation (%)	Secteur industriel	Variation (%)	Services	Variation (%)
Céréales	-0,3 %	Bois et papier	0,0 %	Services collectifs	0,3 %
Riz	-0,4 %	Charbon	0,0 %	Transport	0,0 %
Légumes, fruits et noix	-0,5 %	Pétrole	0,0 %	Télécommunications et services aux entreprises	0,0 %
Oléagineux et huiles végétales	-0,4 %	Gaz	-0,6 %	Services financiers	-0,1 %
Sucre	-0,7 %	Minéraux	0,0 %	Autres services	0,0 %
Fibres végétales et animales	-0,3 %	Textile, habillement et cuir	-0,1 %		
Produits transformés et poisson	-0,2 %	Produits chimiques, caoutchouc et plastique	0,2 %		
Viande bovine et ovine	-0,7 %	Produits pétroliers et charbon	0,0 %		
Volaille, viande porcine	-0,2 %	Produits métalliques	0,2 %		
Autres produits animaux	-0,2 %	Minéraux non métalliques	0,2 %		
Boissons et tabac	0,0 %	Véhicules et matériel de transport	0,5 %		
Produits laitiers	-0,1 %	Machines	0,4 %		
		Équipements électroniques	-0,3 %		
		Électricité	0,0 %		

SIA in support of the association agreement negotiations between the European Union and Mercosur **Page 23** [Sustainability Impact Assessment in Support of the Association Agreement Negotiations between the European Union and Mercosur](#) (J'ai change la mise en page)

Premièrement, cette manière de présenter les choses brouillent la perception des choses. Personne ne peut sans avoir les chiffres de référence des filières en tête donner une interprétation de ces données ; je doute surtout que nos décideurs politiques les aient dans la caboche. J'essaierai au long de cette étude de remettre quand cela est nécessaires les chiffres en valeur absolue.

Secondement, il nous est dit que les pourcentages d'augmentation présentée dans le tableau sont des projections de maintenant (2020 = date de publication du rapport) jusqu'en 2032. Il ne s'agit donc pas de pourcentage de croissance annuel, comme cela est généralement le cas dans les textes d'économie. Or, dans la suite du rapport, les dates et échelles de temps ne sont jamais précisées lorsqu'il est mentionné d'une augmentation ou d'une baisse. J'en conclus que la logique qui prévaut dans ce tableau récapitulatif présent en tête du document (page 16 sur 250) prévaut pour l'ensemble du document.

Une dernière remarque d'ordre méthodologique s'impose. Le tableau ci-dessus fait mention du secteur des services financiers : on remarque que sa valeur décline dans le tableau ci-dessus. Seulement, la LSE cite dans son rapport une autre analyse datant de 2007 à propos des « trades opératoires », selon laquelle ce secteur connaîtrait une hausse importante de sa valeur : *« L'article reconnaît que l'accord pourrait entraîner des améliorations significatives pour les opérateurs commerciaux, mais ne s'est pas concentré sur des mesures spécifiques dans les différents secteurs dans le contexte de l'accord entre l'UE et le Mercosur. »* La LSE fait tout un schmilblick d'une amélioration modique de 0,4% dans le secteur des machines, qu'elle qualifie elle-même de « minime », mais ne propose pas une analyse détaillée d'un secteur qui connaîtrait une amélioration significative de sa valeur. Mes capacités de recherche ne me permettent pas à l'heure actuelle d'investiguer dans cette direction... pourtant il y aurait sans doute de quoi.

II) L'impact économique dans les secteurs industriels.

Analyse de la situation industrielle de l'EU pour le secteur automobile en 2026.

“ « L'UE-28 est, après la Chine, le deuxième plus grand constructeur de véhicules au monde. La production de véhicules automobiles dans l'UE-28 a progressé à un **taux de croissance annuel composé (TCAC) de 2,1 %** sur la période 2010-2016, pour atteindre une production de **19,2 millions d'unités**, avec une croissance annuelle de **4,3 % en 2016**.

Malgré cette évolution dynamique, les autres grands pays producteurs de véhicules automobiles ont enregistré une croissance supérieure à celle de l'UE-28 sur la période 2010-2016. Le producteur ayant connu la croissance la plus dynamique a été les **États-Unis**, avec un TCAC de **7,9 %**, suivis par la **Chine (7,5 %)** et le **Mexique (7,4 %)**. »

Page 270

Selon l'ACEA (association des constructeurs européens d'automobiles) la production européenne de voiture en 2024 était de 11,4 millions d'unités (véhicule personnelle : voiture + petit utilitaire) soit une régression de 7,8 millions d'unité en 10 ans. L'effondrement en part de marché au niveau mondiale est plus important encore, porté par le dynamisme relatif des USA et l'expansion de la production chinoise. Surtout, les constructeurs chinois installent des usines sur le sol européen, il est prévu une production de plus d'un million d'unité de véhicule de marque chinoise sur le sol européen d'ici 2030. La stratégie d'implantation d'usine que l'on connaît en Europe se retrouve à l'identique dans les marchés du Mercosur. Deux problèmes sont donc à mon sens laissés de côté dans l'analyse économique classique au sujet de cet accord : 1) l'Europe n'est pas en position de force sur le marché mondiale, 2) le MERCOSUR constituera à l'avenir une voix de passage sans barrière tarifaire pour des véhicules chinois produits hors d'Europe. C'est à dire qu'en plus de l'échec à venir de la pénétration du marché sud-américain par les européens, s'ensuivra une pénétration accrue des véhicules chinois par la fenêtre de l'Amérique du Sud alors que la commission veut leur fermer la porte ; dans quelle mesure la commission pourra-t-elle alors bloquée l'expansion des produits chinois sur nos marchés ? Le raisonnement suivant ne s'arrête pas au seul secteur économique ; néanmoins c'est un secteur utile pour l'analyse macroéconomique car il est très largement documenté.

Un échec prévisible de la politique de l'Union pour l'automobile dans le Mercosur.

La dynamique de vente de voiture au Brésil a changé depuis les constats statistiques de 2016 sur lesquelles le rapport LSE s'appuie : " In Brazil, the share of European brands scaled to 41.2% in 2016."

"Chinese electric vehicle manufacturer BYD inaugurated its largest factory outside Asia in Brazil, in a project worth almost €900 million that consolidates China's growing industrial presence in South America. Production will start with an annual capacity of 150,000 vehicles, which could be increased to 300,000 in a second phase. The project is expected to generate more than 20,000 direct and indirect jobs when it is fully operational. "

[Lusa - Business News - Brazil: BYD opens its largest car plant outside Asia, costs €900M](#)

Il faut rajouter que l'usine BYD de Camaçari dans l'Etat de Bahia dans l'ouest du Brésil est installée dans un ancien site de production Mercedes fermé il y a quelque année ; si ce n'est pas un signe des temps... Le marché brésilien de l'automobile est en déclin depuis plusieurs années, et malgré une hausse considérable des droits de douane à l'encontre des véhicules chinois depuis 2015 (2015=0 pour 25% en 2025), 90% des véhicules électriques immatriculés dans le pays était des voiture BYD en avril 2025. ([Brazil's Electric Car Imports Shrink as Tariffs Rise and China Tightens Its Grip - CONVEN.ORG | HOME](#)). Face à la hausse des droits de douane, les entreprises chinoises ont décidés de réaliser les opération de montage au Brésil directement : la nouvelle usine de Camaçari n'est qu'un exemple parmi d'autre .Au total les entreprises chinoises totaliseront une capacité de production en 2030 d'au moins 500 000 unités par an (cette estimation à partir de mes propres recherches est un minimum du minimum obtenu en additionnant les productions attendus des nouveaux sites de production en cours de construction). La stratégie chinoise de production dans le Mercosur correspond à une stratégie d'évitement des droits de douane mais aussi d'adaptation structurelle au marché local. Le mixe énergétique brésilien est très différent : l'essence produite à partir du pétrole local est dilué avec une grande quantité d'éthanol ; si bien que l'électrification des transports se produits dans des conditions de prix (l'essence est peu chère) très différentes. Le seul segment des voitures électriques au vu de l'avance mercantile et technique de la Chine ne permettra pas à l'industrie EU de compenser la baisse de ses ventes sur son marché intérieur. Nous apprenons en octobre 2026 que la fin de la production de moteur thermique en Europe sera sans doute reportée alors que les constructeurs (français en particulier) c'était engagé à fond dans cette direction. Seulement les moteurs sud-américains n'ont pas les mêmes caractéristiques que les moteurs européens : il faudra donc des lignes de montages dédiés. Le retournement de veste de la commission sur le sujet ne bénéficiera que très peu au constructeur EU sur le marché MERCOSUR.

Un risque d'accroissement des exportations chinoises en Europe malgré une politique commerciale restrictive de la Commission envers Pékin.

Le texte original de l'accord contient une section dédiée aux conditions de certification d'origine des produits, c'est à dire des critères selon lesquelles un produit peut être considéré comme étant produit dans le Mercosur et dans l'UE. L'objectif est de limiter la possibilité de réexportation des biens et ainsi de limiter l'impact des politiques commerciales d'une des parties sur l'autre. Il faut distinguer des produits bruts et pondéreux auquel s'applique une règle générale assez simple et des biens manufacturés qui incluent un

nombre important de matière première et de consommation intermédiaire (pièces détachées, composants...) pour lesquelles les règles sont évidemment plus complexes.

Une règle de base établie que seul 10% d'un lot destiné à l'export peuvent être non originaire de l'une ou l'autre partie. Concrètement, sur un lot de 100 tonnes de maïs exporté par l'Argentine en Allemagne, 10 tonnes peuvent avoir été produite au Mexique. ; ce qui n'est pas négligeable. Un certain nombre d'opération apporté à ces lots ne sont pas considérés comme des transformations, ce qui offrirait la possibilité de recevoir l'étiquette d'origine, car elles sont considérées comme non suffisant : elles cachent une opération de réexportation. Le réemballage, ou les opérations nécessaires à la conservation du produit ne sont par exemple pas considérés comme des opérations de productions. Une question de taille se pose alors aux différents Etats parties prenantes de l'accord. Quel crédit accorder aux procédures établissant l'origine des produits, d'autant qu'une dose de mélange est tolérée. L'exemple du lot de 100 tonnes de maïs est édifiant : la douane du pays d'importation n'a aucun moyen de vérifier par elle-même cette origine. C'est pourquoi la section suivante de l'accord est consacrée à la question aux obligations des parties prenantes en matière de coopération administrative. Que ce soit pour l'attestation d'origine des produits ou le respect de norme phytosanitaire, je suis très dubitatif quant à la capacité des Etats à assurer ce qui est promis par l'accord et qui semble tombé du ciel : l'absence de fraudes. Si l'on prend en compte les difficultés de l'Etat français à assurer administrativement l'absence de fraude, sa difficulté à protéger ses serveurs informatiques des intrusions, on peut douter plus encore de la capacité du Brésil à le faire. Pour donner un point de comparaison, la France enregistre un taux de 7 homicides pour 100 000 habs, ce rapport est de 21/100 000 au Brésil. Comment peut-on avoir des certitudes de respect des normes d'origines dans ces conditions ? De plus l'accord consent à des facilitations pour les entreprises exportatrices qui rendent encore plus complexe la détection des fraudes pour les services douaniers ; je cite : « *Une attestation d'origine peut être établie par l'exportateur au moment où les produits auxquels elle se rapporte sont exportés ou après exportation, pour autant que sa présentation dans la partie importatrice n'intervienne pas plus de 2 (deux) ans après l'importation des produits auxquels elle se rapporte* ». Comment imaginer qu'un contrôle valable soit appliqué dans ce cas ? Cet aspect mériterait une enquête à part, aussi bien par rapport aux administrations du Mercosur que de l'UE. Il faudrait pour cela étudier les pratiques concrètes d'établissement des certificats.

L'attestation d'origine des produits manufacturés est plus complexe encore, et c'est là que selon moi ce retourne une des affirmations le plus souvent admises concernant l'accord ; l'idée selon laquelle les gains industriels seraient concentré dans les pays de l'UE. Car le deal est souvent présenté de la manière suivante : opportunité agricole pour l'une des parties, opportunités industrielles pour l'autre. Ces opportunités sont appelées « gains » dans le rapport de la LSE, mais comme nous l'avons vu, ils ne sont pas du tout assurés. Pour moi, les pays du Mercosur pourraient prendre une position avantageuse dans le secteur industriel grâce à cet accord au détriment de l'industrie européenne, et ce en jouant du contexte économique globale.

J'aimerais présenter ce point tel qu'il m'est venu à l'esprit dans mes recherches, comme question théorique. Dans le cas où une firme répartirait (comme c'est souvent le cas) la production d'un bien dans plusieurs pays, les pièces détachées transitant d'un site de production à un autre au travers des frontières étatique sont-elles considérées comme des exportations/importation ? Des droits de douane s'appliquent-ils aux bien en transit dans ces conditions ? La réponse est oui : les douanes enregistrent et taxent selon les nomenclatures en vigueur des flux physiques qu'il y ait ou non transaction commerciale entre. Seulement il existe une règle, admise par de nombreux Etats à travers le monde dont par exemple l'UE et le Brésil, qui annule cette disposition générale sous certaine condition. Il s'agit du mécanisme de perfectionnement actif ou *drawback* en Anglais : un bien importé par une firme en vue de sa réexportation après une opération de transformation est exonéré de droit de douane. Cette logique se comprend dans le cadre d'une politique économique qui consiste

a attiré les investissements étrangers Voici comment l'agence de l'Etat brésilien Siscomex définit et applique ce mécanisme :

«A modalidade suspensão consiste na suspensão de tributos incidentes sobre a aquisição, no mercado interno ou via importação, de mercadorias para emprego ou consumo na industrialização de produto a ser exportado. Nesta modalidade, que é a mais utilizada no Brasil, a suspensão se tornará isenção definitiva se a empresa beneficiária [...] efetivar as exportações nas condições e prazos definidos na legislação.»

<https://www.gov.br/siscomex/pt-br>

Ce qui signifie que : « « La modalit  Suspens o consiste   suspendre les taxes appliqu es   l'achat, sur le march  int rieur ou par importation, de marchandises destin es    tre utilis es ou consomm es dans la fabrication d'un produit destin    l'exportation. Dans cette modalit , qui est la plus utilis e au Br sil, la suspension devient une exon ration d finitive si l'entreprise r alise les exportations dans les conditions et d lais d finis par la l gislation. »

Le Drawback suspend:

- Les droits de douane (II),
- La taxe sur les produits industrialis s (IPI),
- Les taxes sociales PIS/COFINS,
- la taxe maritime AFRMM.

Le Br sil pourrait donc se placer comme exportateur de substitution des produits chinois vers l'Europe dans la mesure o  la commission m ne une politique de restriction des importations chinoises. Cela est permis par le m canisme de Drawback qu'accorde le Br sil aux entreprises chinoises. Les biens issus de ce processus deviennent des produits origine Mercosur car l'op ration de montage est reconnue comme op ration de production contrairement aux travaux de peintures. Les opportunit s industrielles pour le Br sil sont donc importantes, il serait possible que l'industrie br silienne soit le m diateur entre les firmes chinoises et le march  europ en. Le secteur automobile est encore une fois typique pour illustrer cette logique :

« 进口数据包括半散件（SKD）和全散件（CKD）电动汽车，这些车辆在 6 月获得零关税待遇延长六个月，配额为 4.63 亿美元。中国汽车制造商比亚迪（BYD）去年首次申请该豁免，为其在巴伊亚州卡马萨里建厂做准备。 »

Ce qui signifie « Les donn es d'importation incluent des v hicules  lectriques en semi-kits (SKD) et en kits complets (CKD), qui ont obtenu en juin une **prolongation de traitement   z ro droit de douane pendant six mois, pour un quota de 463 millions de dollars**. Le constructeur automobile chinois BYD a demand  cette exemption pour la premi re fois l'an dernier, afin de pr parer la construction de son usine de Cama ari, dans l' tat de Bahia. »

Lien : [China Brazil Insight - “中国电动车涌入致巴西汽车贸易逆差创纪录...”](#)

De tels dispositions ont  t    nouveau conc d s   des entreprises chinoises en juin 2026 comme le rapport la presse  conomique locale. Alors le sch ma industriel et commerciale suivant pourrait se mettre en place en faveur de l'industrie Mercosur et avec comme destination finale l'UE :

CHINE

Usines BYD / fournisseurs chinois

Exportation de pi ces d tach es ↓

BRÉSIL - entrée des pièces

1) Pièces détachées chinoises
Kits CKD/SKD • batteries • moteurs • électronique

2) Régimes appliqués
Cotas Gecex/Camex : 0 % droits
Drawback Integrado - Suspensão
Suspension : II, IPI, PIS/COFINS, AFRMM

LES PIÈCES CHINOISES ENTRENT SANS DROITS DE DOUANE NI TAXES

Assemblage local ↓**USINE BYD - Camaçari (Bahia)**

Transformation / industrialisation
Assemblage des véhicules électriques • intégration des pièces importées

OBJECTIF : atteindre le contenu régional Mercosur (~50 %) pour obtenir l'origine préférentielle

Exportation de véhicules finis ↓**MERCOSUR - exportation**

Depuis le Brésil vers : Argentine • France • Pologne

Régime Mercosur : origine régionale = 0 % droits

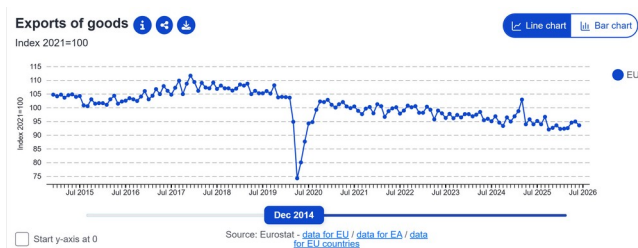
Idem pour l'UE après accord

POSSIBILITÉ DE CONTOURNER LES RESTRICTIONS EU

Il n'est à aucun moment fait mention de ce mécanisme dans le document officiel de l'accord UE-Mercosur. Cette dimension nouvelle du commerce internationale, c'est-à-dire l'affaiblissement du vieux continent et la montée en puissance de nouveau pôle de production et de conception des biens, n'est pas prise en compte par la commission et la London school of Economics. Les gains industriels étaient déjà minimes pour L'UE, même dans le scénario positif, je pense qu'ils seront inexistantes dans la mesure ou un nouveau scénario émerge au côté des scénarios « optimistes » et « pessimistes », celui d'une catastrophe commerciale conduisant à l'affaiblissement croissant de notre balance commerciale et conséquemment de notre souveraineté politique. Il arrive, pour en revenir au chiffrage de la LES qu'il y ait une amorce de réflexion en direction de ce troisième scénario :

« Toutefois, le récent recul des échanges de biens entre l'UE et le Mercosur, ainsi que l'importance croissante de la Chine dans le commerce extérieur du Mercosur, signifient qu'une nouvelle augmentation des emplois liés aux exportations ne peut être considérée comme acquise. »

Cette phrase du rapport pourrait à elle seule constituée le contre argument central de ma réflexion. Elle constitue une mise à l'écart du rapport GTAP (série de chiffre de 2004-2011), et cela est plus pertinent. L'analyse logique construite sur des données actuelles mise en perspective de l'histoire économique donne une interprétation très différente de l'accord.



Ce graphique regroupe l'ensemble des exportations de l'UE. On constate en effet une chute : de 110 en 2017 à 93 en 2026 (indice base 100 2017. Cela confirme l'analyse des rapporteurs et élimine le covid comme explication de la chute).

European Statistical Monitor - Detailed View - Exports of goods

Pour peser encore mieux les conséquences espérés et possibles de cet accord, j'aimerais que l'on s'intéresse au gain d'emploi ou de salaire (d'une manière l'un correspond à l'autre) évoqué par la LSE. Je crois que fondamentalement « une économie » est la recherche dans un espace donnée de la meilleure coïncidence possible entre les bien produits et consommées afin d'assurer la vie d'une population ; cette bonne adéquation se fonde sur un niveau de salaire qui détermine la quantité d'échange entre les individus occupés à la production nationale.

III) III) Création d'emploi et utilité sociale de la production : analyse prospective et rétrospective.

Quelles sont les perspectives réelles de création d'emploi ?

Cette erreur de perspective stratégique en ce qui concerne les secteurs de croissance, causée par l'effet tunnel du modèle, se constate à nouveau au sujet de l'emploi. La première tâche en ce qui concerne les créations et destructions d'emploi envisagée est de remettre les choses en grandeurs réels. L'habitude de l'expression des variations en pourcentage donne une image trouble de la réalité. Voici le tableau des créations d'emploi et ce que dit le rapport LSE au sujet des emplois non qualifiés :

UE28 - variation de l'emploi non qualifié (%) - scénario conservateur			
Agriculture et agroalimentaire		Industrie (sens large)	
Secteur agricole	Variation (%)	Secteur industriel / services	Variation (%)
Céréales	-0,4 %	Bois et produits du papier	-0,1 %
Riz	-0,4 %	Charbon	-0,1 %
Légumes, fruits et noix	-0,5 %	Pétrole	-0,1 %
Oléagineux, huiles et graisses végétales	-0,5 %	Gaz	-0,8 %
Sucre	-0,8 %	Minéraux	-0,1 %
Fibres végétales et animales et autres cultures	-0,4 %	Textile, habillement et cuir	-0,1 %
Viandes bovines et autres ruminants	-0,7 %	Produits chimiques, caoutchouc et plastique	0,1 %
Autres viandes (volaille, porc)	-0,3 %	Produits pétroliers et charbon	0,0 %
Autres produits animaux	-0,3 %	Produits métalliques	0,1 %
Autres produits alimentaires	-0,3 %	Minéraux non métalliques	0,1 %
Boissons et tabac	0,0 %	Véhicules automobiles et matériel de transport	0,4 %
Produits laitiers	-0,2 %	Machines	0,3 %
		Équipements électroniques et autres produits manufacturés	-0,4 %
		Électricité	-0,1 %

*“Dans le cas de l’UE, l’emploi de **main-d’œuvre non qualifiée** devrait augmenter dans le secteur des machines de **0,3 % dans le scénario conservateur et de 0,4 % dans le scénario ambitieux**. En revanche, dans le secteur des équipements électroniques, l’emploi de main-d’œuvre non qualifiée devrait **diminuer de 0,4 % dans le scénario conservateur et de 0,5 % dans le scénario ambitieux**. ”* Page 265

*“Some **3 million people** are employed in the sector in the EU”. Il s’agit du secteur “machine” [Mechanical engineering - Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs](#)*

Nous avons donc une création d'emploi brute espérée de 9000 emplois sur une durée indéterminée pour l'ensemble de l'UE, soit 334 emplois créés en France. Je pense que ces 334 emplois sont à espérer d'ici à 2032, date d'effectivité de l'accord à plein régime. Il faut maintenant répéter cette opération avec le second secteur qui enregistre une baisse de l'emploi (NQ) : technologie de l'information et de la communication.

"ICT sector • 2019: 6.1 million of employment."

[2022 PREDICT ICT sector and its RnD performance.pdf](#)

On comptabilise peut-être plus largement les travailleurs numériques sous le titre ICT que sous le titre "electronic equipment" pour lequel il existe aucune statistique de l'UE en accès libre. Néanmoins, le rapport nous dit : *"La tendance à l'augmentation du volume des exportations de services ne signifie toutefois pas que les services doivent être totalement dissociés des exportations de produits manufacturés et agricoles. En effet, 40 % de l'ensemble des emplois soutenus par les secteurs primaire et secondaire correspondent à des « services de mode 5 »³. J'en conclus que le secteur EE recoupe à peu près le secteur ICT, l'un des titres mettant l'accent sur la production de bien manufacturé servant à la manipulation de "data" et dans l'autre le service de manipulation de la "data" ; en somme ces deux catégories incluent le "software" et le "hardware". Il s'agit donc de 24 400 emplois détruit dans l'Union Eu soit 904 pour la France. In fine si l'on regarde l'ensemble du tableau on peine à percevoir où se trouve effectivement les promesses d'emploi pérenne dans le secteur industriel.*

Trois remarques d'un ordre plus générale peuvent être faite à cette occasion.

-Tout d'abord je trouve dans cet exemple une illustration assez forte de la théorie selon laquelle les échanges courants du marché intérieur surpassent de loin en intérêts les exportations : un doublement des exportations en valeur de machine entraîne une augmentation de seulement 0,4% de l'emploi dans le secteur des machines. C'est que ces exportations ne sont pas bien grandes. Les gains, même de 0,1% de point de PIB, c'est à dire minime, s'ils étaient attachés au marché intérieur de l'UE, avec des filières souveraines, deviendraient de véritable point de levier point la relance de l'industrie. Le choix du marché extérieur est douteux, celui des filières d'exportation aussi.

De plus le secteur des machines a un output plus grand (Pib) que les TIC.

Ceci est intéressant ; je pense qu'il n'est pas possible de considérer la valeur sociale d'un secteur de l'économie à partir de l'output en euro de la branche. La répartition de la valeur ajoutée entre le capital et le travail doit être pris en compte. Enfin, le modèle GTAP ne prend pas en compte les impacts des nouveautés techniques sur le marché de l'emploi. Comment peut-on expliquer cette baisse de l'emploi dans le secteur des TIC ? La concurrence subie est la première explication. Cet article d'un institut de l'Union avance une autre option :

*"Les compétences dont le secteur de l'électronique aura besoin pour réussir à l'avenir seront différentes de celles qui étaient nécessaires par le passé. Comme le souligne un rapport de McKinsey, **plus de 50 % de l'ensemble des activités dans le secteur de l'électronique peuvent être automatisées grâce à la technologie.**"*

[\(Electronics | European Monitor of Industrial Ecosystems\)](#)

Chacun des secteurs proches de la frontière technologique (concept tiré des travaux de P. Aghion) sont confrontés à ce problème : l'innovation ne se trouve pas seulement dans le produit mais aussi dans le processus de production. A vrai dire c'est seconde catégorie de l'innovation qui est la plus importante. L'usine automatisée (> la machine automatique) est l'avenir logique des filières présentées par le rapport comme allant bénéficier de l'accord (chimie, ICT, automobile, machine). La concurrence internationale conduit les firmes à rechercher ces gains de productivité, à ce titre la mise le libre échange consiste en un alignement sur les normes de production de la concurrence. Ces normes de productions incluent aussi bien la méthode de production en tant que telle, que des aspects fiscaux, ou des contraintes environnementales mises en place par les Etats. Je ne pense pas aujourd'hui que l'alignement des normes se fera à la hausse. D'une part les salaires sont, comme nous l'avons vu, le seul facteur d'ajustement envisagé par les rapporteurs. D'autre part le retour de l'acétamipride avec la loi Duplond illustre la défaite normative de l'Europe face à ces nouveaux concurrents. Comment ne pas mettre en perspective ce choix du gouvernement français avec la signature d'un accord de libre-échange avec la première puissance sucrière mondiale ?

Enfin le rapport LSE comporte une importante section au sujet de l'impact écologique de l'accord. Les auteurs essayent de comptabiliser la soutenabilité écologique des projets industriels concernés dans la perspective du développement durable : l'impact écologique est une externalité négative qu'il s'agit de compenser (normes...). Or cette approche est dépassée. Il faut désormais prendre en compte l'impact de l'environnement sur la production. Tous les secteurs ne sont pas logés à la même enseigne. Certains sont vulnérables, d'autres le sont moins ; surtout certain secteur de production sont fiables dans la mesure où la demande sera toujours soutenue. Les risques écologiques sont des contraintes à la production, elles sont aussi des contraintes à la consommation en fonction des impacts sur la conjoncture. Ces secteurs sont les secteurs vitaux : nourriture, logement, une gamme de bien manufacturé. Ainsi tous les secteurs ne sont pas d'aussi fiable porteur d'emploi les uns que les autres.

Deux exemples pour mettre en perspective ma réflexion

■ Comparaison et ordre de grandeur dans l'économie européenne pour penser notre avenir économique.

"L'exposition aux pics de chaleur durant l'été est associée à des pertes annuelles de PIB estimées à 113 milliards d'euros dans les 30 pays étudiés, soit environ 0,46 % de leur PIB prévisionnel cumulé en 2026 (figure 9). Les estimations s'appuient, pour chaque pays, sur la période de cinq jours la plus intense enregistrée entre juin et août 2026 afin de calculer la réduction de la croissance annuelle du PIB liée à la chaleur,

exprimée en points de pourcentage (annexes A4 et A5). Pour chaque pays, nous établissons d'abord une projection de référence du PIB pour 2026 en appliquant le taux de croissance annuel prévu du PIB réel à son PIB de 2025. Nous réduisons ensuite ce taux de croissance de la perte de croissance estimée imputable à la chaleur, exprimée en points de pourcentage, puis recalculons le niveau du PIB pour 2026."

Assureur Allianz : Allianz climate economics report 2026 - [2026-09-24-climate-economic-report-AZ.pdf](#)

La part des différents secteurs dans cette baisse n'est pas précisée. La production de blé tendre de l'UE a par exemple chuté de 8,5% par rapport à l'année précédente selon les estimations de la commission : soit une perte de 11 millions de tonnes par rapport à la bonne année 2025. Les pertes pour le seul blé tendre s'élèvent donc à 2 milliards d'euros en se basant sur le prix annuel moyen de l'UE27 de 2024. Cela permet de mesurer à quel point le secteur agricole est sensible aux événements climatiques à venir mais aussi de considérer à quel point les 11 milliard de PIB EU gagné grâce à l'accord UE-Mercosur sont négligeable. Surtout les 25 milliards d'importations à minima de produits agricoles MERCOSUR sont une concurrence plus dévastatrice encore dans le contexte climatique et réglementaire actuel et une hypothèque sur l'avenir pour de nombreuses filières. Je ne développerai pas le premier point ici, il est connu de par son évidence. Le second est plus subtil. L'adaptation au changement climatique demande d'investir dans de nouveaux produits ou de nouvelles manières de produire. L'exemple de l'arboriculture est caractéristique. La production d'agrumes est sans doute l'avenir de certaines régions où l'arboriculture est importante (Espagne/ Sud de la France). Un arbre rentre en production entre 4/5ans (basse tige- espérance de vie 25-30ans) et 8/10 ans (demi-tige- 50-60ans) : cela demande beaucoup d'investissements. Or la concurrence des pays du Mercosur dans lesquelles le climat est déjà adapté, les filières déjà en places, avec des avantages compétitifs généraux (fiscalité, coût du travail...) constituera sans doute une marche trop haute pour la conversion des cultures et la mise en place d'une filière française. Cette pression sur des entreprises en cours d'adaptation écologique (toute transformation, jugée bonne ou mauvaise, est écologique dans la mesure où elle attire aux corps dans leurs milieux), c'est à dire relevant déjà le défi de la transformation du processus de production en vue de maintenir la productivité à long terme, pèsera sur la première industrie des hommes en Europe. Cela est vrai de toutes les filières. Dire que la filière laitière ("gagnante" dans l'accord) pourrait survivre sans la filière viande bovine est un non-sens : il faut bien que les animaux naissent quelque part ! La baisse du prix des veaux est un risque qui pèse sur la filière laitière.

Le rapport LSE dit encore ceci : « *La réduction ou la suppression totale des droits de douane sur les produits chimiques entraînerait une baisse des prix des produits intermédiaires et des produits finis. L'impact précis est difficile à évaluer en raison du grand nombre de composés chimiques et du grand nombre de produits, au sein des chaînes de valeur, qui utilisent des composés chimiques comme intrants dans leur processus de production.* » (page 253).

L'interpénétration des filières, leur existence dans le temps long comme l'utilité sociale générale d'une production font partis de ces choses inaccessibles à l'approche computationnel. C'est pourquoi les estimations sont douteuses. C'est la raison pour laquelle la politique de l'Union ne va pas au plus utiles mais au mieux comptable.

En conclusion, plutôt que de chercher 11 milliards en Amérique du Sud pour augmenter le PIB UE, ne pourrions-nous pas essayer de récupérer ces 113 milliards euros perdus lors de cet épisode de sécheresse/canicule et des suivants. Or comme nous l'avons vu,

et cela est particulièrement vrai pour l'agriculture sans être exclusif, l'importation massive de produits étrangers constitue un frein à la transformation des activités existantes et au développement des nouvelles. Or toutes ces activités sont une source d'emploi à long terme, parce qu'il ne s'agit pas de conquérir les marchés des autres mais de trouver la bonne adéquation entre la marché intérieure et la consommation nationale.

-L'accord CETA : quel retour après dix ans après la signature provisoire.

L'exemple de l'accord CETA permet d'envisager avec plus de recul le rapport entre les prospectives fondées sur de grands algorithmes emplies par les données de la base GTAP. En 2025, la commission se félicite des gains obtenus par l'application provisoire de l'accord avec le Canada :

*"L'AECG (CETA) a contribué à une hausse du PIB à la fois dans l'Union européenne et au Canada. Grâce à l'AECG, le PIB de l'UE est supérieur de **3,2 milliards d'euros chaque année**, tandis que celui du Canada est supérieur de **1,3 milliard d'euros chaque année***

." [Circabc](#)

Le PIB de l'UE en 2024 est de 18 000 milliards d'euros : soit une augmentation de 0,01% du PIB. Or, un document de prospective concernant une libéralisation des échanges avec le Canada nous disait en 2014 que :

*"Selon cette étude quantitative, la plus récente, une **libéralisation totale des échanges commerciaux** entraînerait une hausse du **PIB réel de l'UE comprise entre 0,02 % et 0,03 %**, tandis que les gains estimés pour le **PIB canadien se situeraient entre 0,18 % et 0,36 %** "* [EU-Canada comprehensive economic and trade agreement - Publications Office of the EU](#)

Nous pouvons constater que les gains réels de l'accord CETA sont inférieurs à ce que les économistes espéraient : la conclusion minimum de cette comparaison est que les options optimistes avancées sont illusoires. De même la commission UE annonce en 2024 dans le même rapport :

*" . Les effets sociaux de l'AECG, résultant de ses effets économiques, ont été limités mais positifs. Les effets sur l'emploi au niveau sectoriel suivent les effets économiques décrits ci-dessus, les salaires réels augmentant de **0,02 % dans l'UE** et de **0,1 % au Canada**."*

Or, il nous est dit que le salaire réel augmenterait entre 0,2% et 0,4% en cas de signature de l'accord UE Mercosur pour une augmentation du PIB de 10,9 milliards : $10,9/3,2=3,4 - 0,02*3,4 = 0,064$. Donc si on accorde une efficience économique similaire entre les deux accords appliqués provisoirement l'un depuis 2016, l'autre depuis 2026, alors on constate que les gains espérés par la LSE, déjà minims, sont une vue de l'esprit. Les rapports de l'UE sont remplis de vœux pieux. Le rapport stratégique sur l'avenir de l'agriculture dans l'union EU de 2025 est un autre très bon exemple de ce genre d'attente décorrélé de la réalité ([Future of agriculture - European Commission](#)).

Conclusion

Je pense donc que cette politique commerciale de l'UE est une vieillerie qui n'apportera pas les gains espérés. J'envisage même un troisième scénario dans lequel les pertes seront plus importantes que les gains épars si l'on prend en compte l'ensemble des secteurs. Le tableau est plus sombre encore si l'on prend en compte la bataille normative nouvelle qui sera engagée. Chaque concurrence étrangère nouvelle, soulevant à nouveau dans le débat la question de la dérégulation (écologique, sanitaire et sociale) et apportant plus de poids à ses défenseurs, conduira à des recules significatifs. Les citoyens que nous sommes n'ont pas grand-chose à gagner à l'affaire qu'il soit considéré comme consommateur ou comme producteur. Je crois par contre que le groupe Bayer-Monsanto, (7,8milliards d'euros de vente en Amérique du Sud en 2025) grand producteur mondiale de produits phytosanitaire et de médicaments, géant à cheval entre les deux cotés de l'Atlantique réalisera lui des gains importants : aussi bien de manière directe par la facilitation des transactions de part et d'autre de l'océan qu'indirectement par la défaite normative de l'Europe. J'en reviens donc à un problème évoqué à la fin de la première partie de mon étude : quelles sont les avantages pour les financiers de toutes sortes ? Tout au loin de mon travail j'ai dû faire face à la difficulté suivante : suis-je complètement à côté de la plaque ? Ai-je raté une information ou une de mes interprétations ? Ou sont-ils complètement idiots ? C'est-à-dire sont ils aussi lents à se rendre compte de leurs erreurs ? Car pour moi il y a une certaine folie dans cette politique commerciale libre-échangiste ; une vocation à l'erreur répétée inouïe. J'aimerais maintenant donner deux nouvelles possibilités à cette hésitation, plus politique cette fois. L'institution possède-t-elle une inertie à ce point-là forte qu'elle en devient aveugle à la réalité et sourde aux protestations ? Y-a-t-il des intérêts dissimulés pour certains acteurs et des collusions d'intérêt à la source de la signature inique du traité par Mm Van der Leyen ?